

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2015**

Le vingt-sept mai deux mille quinze, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt et un mai deux mille quinze, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel LAHUEC, Maire.

Etaient présents : M.M. Michel LAHUEC, Xavier JODOCIUS, Marcel STEPHAN, Marie-France HELIAS, Gilberte LE NAOUR, Isabelle QUERE, Annick JACQ, René GLO, Yves CORROLLER, Jean-François DANIEL, Monique HELORET, Patrick COUSTANS, Laurence SIOHAN, Caroline BLEUZEN.

Absents excusés : M. Camille LE BRETON représenté par M. Yves CORROLLER
Mme Martine MORIN représentée par Mme Laurence SIOHAN

Secrétaire de séance : Mme Annick JACQ

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE.

Le compte-rendu de la séance du 25 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

2 – PROJET EDUCATIF TERRITORIAL.

Madame Marie-France HELIAS présente au Conseil Municipal le projet éducatif territorial (PEDT) élaboré en concertation avec le comité de pilotage.

Ce document présente le contexte de mise en œuvre des TAP (activités périscolaires et extra scolaires existantes, effectifs, besoins répertoriés), les conditions de mise en œuvre des TAP (horaires, activités, articulation avec le projet d'école, public concerné, partenaires), la composition du comité de pilotage qui sera chargé du suivi et les modalités de ce suivi.

Cette convention prendrait effet à la rentrée de septembre 2015 pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE ce PEDT

AUTORISE le Maire à signer le PEDT

3 - TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR 2016.

Par tirage au sort, il convient de dresser la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés, valable pour l'année 2016.

Conformément à l'arrêté préfectoral n°2015092-0002, il convient de tirer 6 personnes au sort.

Sont désignés :

- POCHET Béatrice épouse QUILFEN
- LE POUPON Marie
- AUMONT Claude
- DE LAAGE DE MEUX Joseph
- GAUTIER Katia épouse LE BON
- PETTON Régine épouse BRIAND
-

La séance est levée à 19H35.

Le Maire,
Michel LAHUEC



